

Admission au collège

Les examens d'admission au collège, ou examens de retour du privé, s'adressent aux élèves issus d'une école privée ou extérieure au canton qui désirent rejoindre l'école publique vaudoise en 9^e, 10^e ou 11^e Harmos. Ces examens permettent de déterminer si l'élève peut être admis en voie pré-gymnasiale (VP) ou s'il sera orienté en voie générale (VG).

Objectifs

Ces cours doivent permettre aux élèves de se rendre aux examens en ayant une



connaissance précise de ce qui les attend et de se préparer à mieux faire face à la matière enseignée dans les écoles publiques. Ils constituent l'occasion, dans un premier temps, de s'assurer que la matière des branches examinées soit maîtrisée en étant soutenus par des professeurs expérimentés qui les guideront dans le programme à effectuer. Puis, dans un second temps, de s'entraîner à l'aide d'anciennes épreuves afin d'être prêts pour le jour J.

Dates de l'examen et inscription

Cet examen a lieu pour tous les élèves du canton à Lausanne au mois de mai. L'inscription se fait au mois de mars.

Procédure

La façon de préparer cet examen peut varier selon le niveau et la nature de

l'élève. N'hésitez pas à nous contacter au préalable afin de nous permettre de vous conseiller la solution la plus adéquate.

Disciplines d'examen

Admission en 9 H

Français, mathématiques, allemand

Admission en 10 H

Français, mathématiques, allemand, anglais

Option spécifique à choix : maths-physique, économie et droit, latin ou italien

Admission en 11 H

Français, mathématiques, allemand, anglais

Option spécifique à choix : maths-physique, économie et droit, latin ou italien

